



Bibliothèque
de Toulouse

Charte des accueils de groupes scolaires à la Bibliothèque de Toulouse

I- Préambule

“La liberté, la prospérité et le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales. [...] La participation constructive et le développement de la démocratie supposent une éducation satisfaisante ainsi qu'un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information. La bibliothèque publique est un centre d'information de proximité, elle met à disposition de ses usagers toutes sortes de savoirs et d'informations. [...] Les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale.

Les missions-clés suivantes, qui ont trait à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'inclusion, à la participation citoyenne et à la culture, doivent être au cœur des services des bibliothèques publiques. [...]

- Fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ; [...]
- Offrir des possibilités de développement créatif personnel, stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie ;”

Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022

II- Objectifs

1- Promouvoir la littérature jeunesse et contribuer à l'accès à la culture sous toutes ses formes

- Développer l'imaginaire et l'émerveillement esthétique
- Faire découvrir des créations originales

2- Favoriser les pratiques de lecture plaisir en permettant et respectant les choix de lecture des enfants

3- Encourager l'autonomie, éveiller le sens critique et faciliter les échanges

4- Permettre l'appropriation du livre et de la bibliothèque

5- Mettre à disposition les ressources documentaires et faciliter l'accès à l'information

III- Modalités

1- Plannings d'accueil et créneaux

Les plannings d'accueils de groupes scolaires sont établis pour l'année scolaire entière par les bibliothécaires entre juillet et octobre.

Ils s'inscrivent dans un cadre général de politique d'accueil qui concerne, outre l'ensemble des établissements scolaires (de la maternelle au secondaire), les CLAE, la petite enfance, les publics spécifiques...

C'est sur cette base-là, et en fonction des capacités d'accueil de chaque bibliothèque (lieu, personnel), qu'est établi le nombre de créneaux proposé à chaque classe ou établissement scolaire.

2- Organisation et contenu des séances

Le contenu des séances proposé aux enseignants décline les modes d'animation propres aux bibliothèques. Il peut faire l'objet d'une collaboration plus étroite ou d'une co-construction sur des projets spécifiques.

Le fonctionnement des séances s'appuie aussi sur la relation partenariale entre enseignant et bibliothécaire : chacun s'engage à respecter les modalités prévues (arriver à l'heure, prévenir en cas de difficulté).

L'enseignant est garant et responsable du comportement des enfants. Les bibliothécaires peuvent interrompre la séance dans le cas d'attitudes inappropriées.

3- Services documentaires

Lors des séances d'accueil, l'enseignant et sa classe peuvent emprunter des documents et bénéficier de conseils.

Pour sa pratique professionnelle et le travail en classe, l'enseignant dispose de la carte professionnelle (cf formulaire). Il peut demander des sélections thématiques, dans un délai de 15 jours minimum.

Pour les emprunts des enfants, l'enseignant dispose de la carte collectivité (cf formulaire).

Les enfants sont accompagnés et conseillés dans le respect de leur autonomie et de leur liberté de choix.

Les documents doivent être rendus conformément aux dates de retour prévues, dans la bibliothèque d'accueil de la classe.

En cas d'interrogations ou de remarques sur le fonctionnement, les bibliothécaires sont disponibles pour tout échange avec les enseignants.

4- Modalités spécifiques pour la Médiathèque Serveyrolles

- 4 créneaux par classes
- Échanges / reports de créneaux : après avoir pris soin d'en informer les référents des accueils concernés.
- Tous les accueils de groupe se font sur RDV.